Certificat de garantie

Garantie de **2 ans** à compter de la livraison au premier acheteur · Réclamation dans les **30 jours** suivant la découverte d'un défaut.

Fabricant	
Société	**Nun Metal San. ve Tic. Ltd. Şti. (Korflame)**
Adresse	**Mimarsinan OSB, 19. Cd. No:28, 38050 Melikgazi, Kayseri, Türkiye**
E-mail · Web	**export@korflameglobal.com · korflameglobal.com**

Produit	
Type de produit	**Cheminée à bois**
Marque	**Korflame**
Modèle et version	
Numéro de série	

Distributeur / revendeur — à remplir par le vendeur	
Société	
Adresse	
Téléphone	
Date et n° de facture	
Date et lieu de livraison	

Cachet et signature du vendeur

Pour le fabricant · Signature

Ce qui est couvert

- **2 ans** à compter de la date de livraison contre les défauts de matériaux et de fabrication en utilisation normale, à condition que le produit ait été installé par un installateur qualifié et utilisé conformément à cette notice.
- Corps en acier et en fonte, foyers, hottes, soudures et mécanisme de la porte relevable.
- Ces conditions s'appliquent aux produits Korflame fabriqués par Nun Metal San. ve Tic. Ltd. Şti. et vendus hors de Turquie. Elles ne limitent aucun des droits dont l'utilisateur final dispose en vertu du droit de la consommation de son pays.
- Pour une réclamation fondée, Korflame fournit gratuitement, à son choix, la pièce de rechange, ou répare ou remplace le produit. La main-d'œuvre sur le lieu d'installation et les frais de démontage et de réinstallation ne sont pas couverts.
- Les distributeurs et revendeurs traitent les demandes de garantie de leurs propres clients et les transmettent à Korflame.

Ce qui n'est pas couvert

- Les dommages dus à une surchauffe, à un combustible inadapté (bois humide ou traité, charbon, déchets) ou à une utilisation contraire à la notice.
- Les dommages dus à un conduit inadapté, à un tirage ou à une arrivée d'air insuffisants, ou à une installation non conforme à la réglementation locale.
- Les joints, les briques réfractaires ou la vermiculite le cas échéant, la laine céramique ; le bris de vitre après la livraison ; la décoloration due à la chaleur.

Comment faire une réclamation

Écrivez à **export@korflameglobal.com** dans les 30 jours suivant la découverte du défaut, en indiquant le numéro de facture ou de commande, le modèle et la version, la date de livraison et une description du défaut, avec des photos ou une courte vidéo. Conservez le produit et toute pièce défectueuse jusqu'à la clôture de la réclamation. Ces conditions sont régies par le droit de la République de Turquie ; lorsqu'un contrat de distribution prévoit des conditions différentes, le contrat prévaut.